

Conducteur de machines agricoles

RNCP37024 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21011
Code(s) ROME	A1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

38 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 38 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE GESTION DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE DE CAMBRAI	78354364800027	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE	13003148700015	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION ELEVAGE BERNUSSOU	18120002300024	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
ETS PUB LOCAL ENS FORMATION PRO AGRI...	19210036000010	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT RURAL SUD FINISTERE	77753858800016	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	19120937800014	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE NIMES-RODILHAN	19300139300019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE THIERACHE	19021522800015	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE VENDOME	19410018600015	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 38 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37024-conducteur-de-machines-agricoles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur de l'agroéquipement présente de nombreux enjeux en lien avec la production agricole, notamment les transitions agro-écologiques et énergétiques. Elles impliquent une prise en compte plus prégnante de l'adaptabilité aux contextes dans les blocs de compétences à certifier et valider. La rénovation du BP conducteur de machines agricoles a été réalisée en prenant ainsi en compte les enjeux suivants:

- La demande des professionnels de professionnalisation des titulaires du brevet professionnel,
- La prise en compte des enjeux liés à la sécurité et la santé au travail,
- La mise en œuvre de la démarche agro-écologique en lien avec les politiques publiques portées par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA), déclinée dans le cadre du plan Enseigner à Produire Autrement 2 (EPA 2),
- Une meilleure articulation entre l'agroéquipement et l'agronomie en vue d'intégrer la démarche agro-écologique.

ACTIVITÉS VISÉES

Organisation de chantiers de travaux agricoles mécanisés

- Organisation d'une journée en période de pointe
- Discussion technique avec le commanditaire sur une demande d'intervention de TAM
- Observation des parcelles
- Réalisation d'un attelage tracteur-outil
- Inspection journalière de la machine

Réalisation de travaux agricoles mécanisés

- Préparation d'un lit de semences ou de plantation
- Labour
- Déchaumage
- Epannage d'effluents
- Semis
- Plantation
- Désherbage mécanique des cultures
- Epannage d'engrais
- Chargement de produits agricoles avec un engin
- Conduite sur route d'un ensemble roulant en charge
- Chargement en marche d'un produit de récolte

Maintenance des machines et des équipements agricoles

- Remise de fin de campagne d'une machine et de ses équipements
- Révision d'entretien
- Dépannage d'urgence sur chantier
- Remise en état d'une pièce mécano-soudée
- Remplacement d'une pièce défectueuse en atelier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner en tant que professionnel des travaux mécanisés agricoles

C2. Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés

- Préparer le travail quotidien sur les chantiers
- Effectuer la préparation technique préalable des machines et des équipements

C3. Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures

- Réaliser des travaux de préparation des sols
- Réaliser des travaux d'implantation des cultures

C4. Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles

- Réaliser des travaux de suivi de cultures
- Réaliser des travaux de manutention et de transport de produits agricoles

C5. Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles

- Réaliser l'entretien mécanique périodique des machines et des équipements
- Effectuer les réparations mineures sur les machines et les équipements

C6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP37024BC01 — Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C1.2. Se positionner en tant que professionnel des travaux agricoles mécanisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle ou selon une autre modalité au choix

RNCP37024BC02 — Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1. Préparer le travail quotidien sur les chantiers
- C2.2. Effectuer la préparation technique préalable des machines et des équipements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

RNCP37024BC03 — Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1. Réaliser des travaux de préparation des sols
- C3.2. Réaliser des travaux d'implantation des cultures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

RNCP37024BC04 — Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles

LISTE DE COMPÉTENCES

- C4.1. Réaliser des travaux de suivi de cultures
- C4.2. Réaliser des travaux de manutention et de transport des produits agricoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

RNCP37024BC05 — Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles

LISTE DE COMPÉTENCES

- C5.1. Réaliser l'entretien mécanique périodique des machines et des équipements
- C5.2. Effectuer les réparations mineures sur les machines et les équipements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

RNCP37024BC06 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agroéquipement et machines agricoles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur / conductrice d'engins d'exploitation agricole

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code du travail, notamment ses articles R. 4153-41 à R. 4153-45, R. 4323-54 à R. 4323-57 et D. 4153-15 à D. 4153-37

Code de la route

Arrêté du 28 février 2022 fixant les conditions dans lesquelles les établissements d'enseignement agricole peuvent délivrer à leurs apprenants une attestation d'aptitude à la conduite en sécurité valant le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 889 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 161
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	65 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les conditions d'accès à la certification sont définies par l'article R811-165-3 du code rural et de la pêche maritime.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est désigné par le ministre chargé de l'agriculture. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A du ministère chargé de l'agriculture et est composé paritairement :

- a) de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires ; les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- b) de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création d'une option.

Pour chaque membre du jury, un suppléant doit être désigné. Ceux-ci ne peuvent intervenir dans le fonctionnement du jury qu'en l'absence des membres titulaires.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 399 €
Selon la branche	7 759 € – 9 680 €
Prise en charge	Branches concernées
8 399 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 320 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
9 680 €	CPNE de l'agriculture
7 759 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP14853

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37024/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	13 920 € – 14 400 €
Durée	1220 – 1607 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	46
Organismes gestionnaires (CFA)	33
Organismes formateurs	44
Régions couvertes	11

Départements couverts	33
Organismes certifiés Qualiopi	44
Sessions	de 09/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).